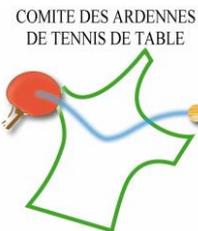




Fédération Française de Tennis de Table
Ligue Grand Est de Tennis de Table
Comité des Ardennes
<http://www.pingenardenne.fr>



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

Saison 2023/2024 – 1^{ère} Phase

Nous vous informons que pour la saison 2023/2024 vous devez procéder à vos engagements d'équipes par mail.

1) LA BALLE :

Pour la saison 2023-2024, l'ensemble des compétitions devront être jouées avec des balles plastique *** HOMOLOGUEES.

/!\ Une rencontre disputée sans balles plastique sera perdue 18/0, 0 pt pour l'équipe à domicile. / !

2) GESTION DES RENCONTRES ET SAISIE DES RESULTATS :

Nous devons utiliser un maximum les outils fournis par la FFTT via le SPID ou l'espace Mon Club. La gestion d'un comité est l'affaire de tous. C'est pourquoi, nous souhaitons que la saisie des feuilles de rencontres et des résultats soit effectuée par les clubs, avec l'assistance du Comité bien sûr.

Votre club utilisera-t-il le logiciel GIRPE, Gestion Informatisée des Rencontres par Equipes et la remontée des résultats en automatique. <http://www.fft.com/girpe/>

- OUI
 NON

3) FINANCES :

Pour rappel, le comité utilise depuis maintenant 7 ans le SPID pour les facturations aux clubs. Chaque mois, le Comité vous enverra un relevé de compte (extrait du SPID financier) avec un récapitulatif détaillé des sommes dues par le club (Engagements Championnat, Critérium, Coupes, amendes etc..) et de vos règlements.

Le solde sera bien sûr à régler dans un délai imparti.

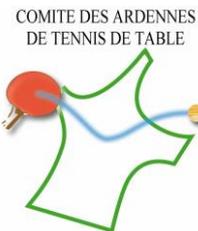
Vous ne réglerez donc plus les engagements aux compétitions avec les inscriptions, mais sur présentation de la facture.

Le but de cette organisation est, encore une fois, d'utiliser les outils mis au service des clubs, des Ligues et des Comités par la FFTT et surtout d'assurer une gestion transparente pour le Comité et pour vos clubs avec une facturation claire, unique et périodique.

Nous souhaitons également que le règlement de ces relevés se fasse un maximum par virements bancaires.



Fédération Française de Tennis de Table
Ligue Grand Est de Tennis de Table
Comité des Ardennes
<http://www.pingenardenne.fr>



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES

Saison 2023/2024 – 1^{ère} Phase

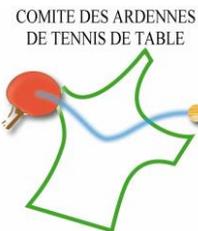
Toutefois, il sera encore possible de régler par chèque bien entendu.
Nous vous rappelons ci-dessous l'IBAN du Comité des Ardennes de Tennis de Table :

FR76 1562 9088 5400 0300 8304 050 Code BIC : CMCIFR2A

Nous ne manquerons pas de vous rappeler ces coordonnées bancaires sur les prochaines correspondances et factures.

4) ENGAGEMENT DE VOS EQUIPES POUR LA 1^{ère} PHASE 2023-2024

Merci de remplir avec attention les documents suivants (à adresser par mail à championnat@pingenardenne.fr).



**CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES**

Saison 2023/2024 – 1^{ère} Phase

N° : 0608	Association :
-----------	---------------

Adresse de la salle :

☎ de la salle :

Nombre de tables :

ENGAGEMENT DES EQUIPES :

Les matchs auront lieu le vendredi ou le mardi soir pour l'ensemble des divisions ; les jours peuvent être différents selon vos équipes.

Niveau : D1, D2, D3, DDécouverte	Jour de match	NOM et Prénom Du capitaine d'équipe	☎

Division	Nombre	Prix Unitaire
D1		60 euros*
D2		60 euros*
D3		60 euros*
DD		40 euros*
PLUS DE CAUTION		

A renvoyer à

[**championnat@pingenardenne.fr**](mailto:championnat@pingenardenne.fr)

AVANT LE 25 AOUT 2023

(passé ce délai, AUCUNE demande ne pourra être traitée)

(* tarifs 2023/2024, vote acté en réunion du comité du 16/06/2022)

Veuillez indiquer vos souhaits d'opposition pour vos équipes, le comité essaiera **dans la mesure du possible** de les réaliser :

Fait à

, le

Signature